

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat  
le 28 septembre 2018

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Municipal**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

**Séance des 24, 25 et 26 septembre 2018**

**2018 DU 170** Dénomination place Louise Catherine Breslau et Madeleine Zillhardt (6e).

**Mme Catherine VIEU-CHARIER, rapporteure.**

-----

**Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,**

Vu le Code général des Collectivités territoriales ;

Vu le plan annexé à l'exposé des motifs de la présente délibération ;

Vu le projet de délibération, en date du 11 septembre 2018, par lequel Madame la Maire de Paris propose d'attribuer la dénomination " place Louise Catherine Breslau et Madeleine Zillhardt " à la place située à l'intersection des rues Dauphine, Saint-André des Arts, de l'Ancienne Comédie, Mazarine et de Buci (6e) ;

Vu l'avis du Conseil du 6e arrondissement, en date du 10 septembre 2018 ;

Sur le rapport présenté par Mme Catherine VIEU-CHARIER, au nom de la 2e Commission,

Délibère :

La dénomination " place Louise Catherine Breslau et Madeleine Zillhardt " est attribuée à la place publique située à l'intersection des rues Dauphine, Saint-André des Arts, de l'Ancienne Comédie, Mazarine et de Buci (6e).

**La Maire de Paris,**

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

**Anne HIDALGO**